AVERTISSEMENTS AGRICOLES LP20—4—72303060

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Supplément n° 2 au n° 139
18 avril 1972

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les projections d'ascospores ont été jusqu'à présent le plus souvent assez faibles ou moyennes. Cependant, en raison des durées d'humectation prolongées du végétal, de graves contaminations se sont produites du 27 au 29 mars puis les 2 et 4 avril et plus récemment dans la période du 8 au 11 avril. Des projections assez importantes ont pu être observées lors des averses du 15 avril au matin mais les températures basses et l'humectation réduite n'ont pas créé de contaminations importantes.

Actuellement, de nombreux périthèces sont susceptibles de libérer des quantités encore importantes d'ascospores. La gravité des contaminations à venir sera, bien entendu, fonction de la durée d'humectation du feuillage ainsi que des températures au cours de ces durées d'humectation. Le relèvement des températures qui pourrait s'amorcer serait susceptible d'accroître encore la gravité des contaminations.

En raison de ces conditions, il y a donc lieu de maintenir une protection quasi permanente des vergers et de renouveler les traitements appliqués avant le 10 avril, ces derniers ayant perdu en grande partie leur efficacité en raison de la progression assez active de la végétation.

D'une manière générale, maintenir une protection parfaite des vergers et tenir compte pour le renouvèlement de la progression de la végétation, du lessivage par les pluies, des risques de contaminations (15 à 20 h d'humectation avec pluie accompagnée d'une température moyenne de l'ordre de 10°). Se reporter aux bulletins des 30 mars et 7 avril.

Les premières taches sont susceptibles de se produire dans la période du 25 au 30 avril. Les infections et donc les contaminations éventuelles seront augmentées par la présence des conidies issues des taches.

OIDIUM DU POMMIER

Contrariée par l'abaissement des températures, cette maladie va retrouver un regain d'activité avec le prochain réchauffement. Assurer la protection de la végétation et éliminer autant que faire se peut les pousses oïdiées qui continuent à apparaître.

CHENILLES DEFOLIATRICES

Les infestations peuvent être localement importantes. Lorsque le seuil de 5 à 10 chenilles pour 100 bouquets floraux est atteint ou dépassé il y a lieu d'appliquer en dehors de la floraison l'un des insecticides énumérés dans notre précédent bulletin en date du 7 avril.

Si un traitement s'avère nécessaire au cours de la floraison, on utilisera un produit à base de Phosalone (60g de m.a/hl) ou de Bacillus thuringiensis (400 g d'une spécialité commerciale à 2000 unités).

S'il y a présence éventuelle de Pucerons, on utilisera un produit actif à la fois contre pucerons et chenilles.

Tournez s'il vous plaît .../...

13

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

.../...

TRAITEMENT AU COURS DE LA FLORAISON ET PROTECTION DES ABEILLES

Il est rappelé que l'emploi des pesticides présumés dangereux pour les abeilles est interdit pendant la période de pleine floraison des arbres fruitiers, des plantes cultivées ou adventices présentes et mellifères. Il est d'ailleurs prudent de cesser tout traitement à l'aide de ces produits dès le début de la floraison. Sont cependant autorisés les insecticides suivants reconnus non toxiques pour les abeilles : pyréthrines synergisées, roténone, endosulfan, toxaphène et polychlorocamphane, diéthion, phosalone, chinométhionate, chlorfenamidine, dicofol, tétradifon, tétrasul, thioquinox.

ENNEMIS DU COLZA D'HIVER - GRANDES CULTURES

Jusqu'à présent le parasitisme est demeuré en général faible. Les colzas d'hiver qui sont au voisinage de la floraison ou sur le point de fleurir ne redoutent plus de ce fait les attaques des méligèthes.

Il est par contre trop tôt pour envisager une intervention contre les charançons des siliques. Celle-ci devant être réalisée vers la fin de la floraison lorsque l'on observe de 1 à 3 charançons des siliques par hampe florale terminale. Les trous de ponte et les piqûres nutricielles sur siliques peuvent être très dommageables à la plante.

DESINSECTISATION DU SOL AVANT SEMIS DE MAIS CONTRE TAUPINS ET VERS BLANCS

Il est déconseillé de faire des traitements systématiques. Avant mise en place de la culture, sonder le terrain en divers points sur la profondeur d'un fer de bêche afin d'évaluer l'importance de la population de larves. S'il s'agit d'une prairie temporaire ou permanente retournée et si la population dépasse 5 larves au mètre carré, réaliser un traitement de sol en plein ou en localité suivant les cas.

Il est possible d'utiliser :

- Organo-chlorés : Lindane : 1,5 kg de m.a/ha en plein. Respecter un délai de 15 jours entre l'application et le semis.
  . Aldrine ou Heptachlore : 3 à 4 kg de m.a/ha en plein.
- Organophosphorés :
  . Parathion : de 5 à 10 kg de m.a/ha en plein suivant formulations. Les granulés nécessitent moins de matière active.
  . Fonofos : 4 kg de m.a/ha
  . Trichloronate : 5 kg de m.a/ha
  . Diazinon : 5 à 10 kg de m.a/ha suivant le niveau de l'infestation.

En localisation, il ne semble pas que les doses d'organophosphorés puissent être inférieures au huitième de celles préconisées pour le traitement en plein.

SCUTIGERELLE

Là où l'on redoute les attaques de ce mille pattes blanc jaunâtre, on peut réaliser un traitement des semences avec du Parathion. Si cette protection n'avait pas été prise, procéder à un traitement localisé sur le rang avec du Parathion, du Fonofos ou du Trichloronate (dose à ajuster en fonction de l'attaque).

OSCINIE

Aucune méthode de lutte ne peut actuellement être recommandée contre ce ravageur dont les dégâts visibles après l'attaque sont bien connus des producteurs. De nouveaux essais vont être entrepris pour rechercher les moyens à mettre en oeuvre pour protéger le maïs.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. CONCE et D. MORIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD PICARDIE"

P. COUTURIER